



de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec

## Juin 2024 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Merci à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, de permettre, cette année encore, à la Fondation Raymond-Beaudet, de tenir son assemblée générale annuelle en même temps que la sienne.

Le rapport annuel que nous vous présentons, donne une image juste de la Fondation Raymond-Beaudet, au terme de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2023.

Comme beaucoup d'autres organismes, la Fondation fait face aux risques du marché et réussit malgré tout à répondre aux exigences que son statut d'organisme de bienfaisance lui impose, soit celui d'un contingent de versements aux bibliothèques scolaires et municipales du Centre-du-Québec, la non-rémunération de ses administrateurs, à quoi s'ajoute le maintien de dépenses minimales.

Mes salutations à tous les membres présents aujourd'hui à la 27<sup>e</sup> assemblée de la Fondation. Encore merci à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec pour son soutien. Je suis tout particulièrement reconnaissante envers les membres du conseil d'administration de la Fondation, convaincus comme moi du bien fondé de sa mission. Et je tiens certainement à souligner ici la contribution inestimable de notre coordonnatrice Johanne Yergeau.

Depuis bientôt 30 ans, la Fondation Raymond-Beaudet assure la pérennité de son patrimoine par une gestion prudente de ses placements, à laquelle s'ajoutent des dons importants dont celui, substantiel, de la Fondation Mgr Parenteau et l'appui bienvenu de partenaires.

Mais au-delà de toutes considérations d'économie, de gestion, de visibilité ou de compétition, c'est l'humain qui est au cœur de l'action, au cœur des forces mises en marche pour accomplir notre mission. Car, en offrant la lecture par le biais d'achat de livres aux bibliothèques, nous offrons plus que la lecture. Nous offrons l'accès à l'autonomie, à l'imaginaire et au développement de la personne. Nous perpétons la langue française dans laquelle prend racine notre culture et notre identité.

Et nous sommes déterminés à poursuivre ces ambitieux objectifs.

**Colombe Lemay**  
Présidente du conseil d'administration

#### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour (*résolution requise*)
4. Adoption du procès-verbal de la 26<sup>e</sup> assemblée générale tenue en mai 2023 (*résolution requise*)
5. Mot de la présidente
6. Rapport d'activité et points d'information
7. Présentation et adoption du rapport financier 2023 (*résolution requise*)
8. Nomination des experts comptables (*résolution requise*)
9. Période d'élections
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ et POINTS D'INFORMATION (par Johanne Yergeau)

### Historique :

La Fondation Raymond-Beaudet a été créée en 1995 par la **Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec**. SON MANDAT est d'apporter un soutien financier **aux bibliothèques scolaires et municipales** situées sur son territoire afin de contribuer :

- ♦ à la valorisation de la langue française et de la littérature québécoise francophone
- ♦ ainsi qu'à la connaissance de l'histoire du Québec et de la culture québécoise

Bien que la Fondation reçoive directement les demandes d'aide financière et les traite elle-même, le lien entre elle et la SSJBCQ est omniprésent. La visibilité de la SSJBCQ dans les opérations et dans les correspondances de la FRB demeure une préoccupation des administrateurs de la Fondation Raymond-Beaudet.

### FAITS SAILLANTS 2023 :

Un dossier qui méritait l'attention urgente des administrateurs était la refonte des règlements généraux. La dernière mise à jour datait de 2011 et une actualisation de ce document s'imposait, entre autres en ce qui a trait à la durée des mandats des administrateurs. Une version a été adoptée par le conseil d'administration de la Fondation le 26 janvier 2024. Certains points demeurent à vérifier et lorsque cela aura été fait, les règlements seront soumis pour approbation lors d'une assemblée extraordinaire à venir au cours des prochains mois.

En ce qui concerne les subventions octroyées en 2023, la Fondation Raymond-Beaudet a respecté les exigences liées à son statut d'organisme de bienfaisance.

**Contingent des versements à respecter : 10 770 \$**

**Montant octroyé : 12 224,28 \$ réparti entre 36 établissements.**

La liste des subventions octroyées en 2023 est présentée à la page 5 de ce rapport. À titre informatif, nous avons aussi reproduit à la page 4 la liste des établissements ayant reçu une subvention en 2022, ceux-ci redevenant admissibles en 2024.

À la page 3, nous présentons la répartition détaillée par MRC et par type d'octrois des cinq dernières années. Vous constaterez une corrélation évidente aux deux ans en observant les années 2019, 2021 et 2023. L'année 2020 fait bande à part considérant que ce fut l'année de la pandémie et que le modus operandi a dû être adapté pour respecter le contingent. Quant à l'année 2022 qui démontre un nombre plus élevé de demandes traitées, mais non significative en terme monétaire, il faut rappeler que c'est l'année où il y a eu une percée auprès des petites bibliothèques municipales faisant partie du Réseau biblio.

## Autres données intéressantes à connaître

Les lettres patentes de la Fondation Raymond-Beaudet datent de 1995. À l'aube de son 30<sup>e</sup> anniversaire, voici un portrait partiel, mais combien éloquent, de sa contribution à la valorisation de la langue française par son soutien aux bibliothèques scolaires et municipales du Centre-du-Québec.

Les rapports annuels qui ont été produits à compter de 2014 permettent de statuer que de 2013 à 2023 un montant de 134 154 \$ a été versé en subventions.

Un début de compilation effectué en 2016 a permis de retracer un total de subventions de 125 513 \$ pour les années 2003 à 2012.

Le recensement des montants octroyés entre 1996 et 2002 nécessiterait une fouille approfondie dans les archives.

**NÉANMOINS, L'ADDITION DES DEUX TABLEAUX ICI PRÉSENTÉS FAIT ÉTAT D'UN MONTANT SUPÉRIEUR AU QUART DE MILLION DE DOLLARS ATTRIBUÉ PAR LA FONDATION, SOIT 259 667 \$.**

Année	Subventions accordées \$	Recensés en 2016	
		Année	Montant \$
2013	12 120	2003	13 512
2014	12 757	2004	15 493
2015	14 207	2005	13 483
2016	12 115	2006	13 742
2017	10 884	2007	12 420
2018	11 621	2008	11 450
2019	11 875	2009	11 652
2020	12 050	2010	10 953
2021	11 950	2011	11 620
2022	12 351	2012	11 188
2023	12 224		125 513
	134 154		

## Répartition détaillée par MRC et par type d'octrois

<b>2019</b> <b>MRC</b>	Bibliothèques scolaires soutenues	\$	Bibliothèques municipales soutenues	\$	Total \$	Total projets
Arthabaska	8	2 900,00 \$	3	700,00 \$	3 600,00 \$	11
Bécancour	2	425,54 \$	1	200,00 \$	625,54 \$	3
Drummond	7	3 050,00 \$	1	200,00 \$	3 250,00 \$	8
Érable	4	1 700,00 \$	4	1 300,00 \$	3 000,00 \$	8
Nicolet-Yamaska	1	250,00 \$	3	1 150,00 \$	1 400,00 \$	4
	22	8 325,54 \$	12	3 550,00 \$	11 875,54 \$	34

<b>2020</b> <b>MRC</b>	Bibliothèques scolaires soutenues	\$	Bibliothèques municipales soutenues	\$	Total \$	Total projets
Arthabaska	5	1 500,00 \$	2	400,00 \$	1 900,00 \$	7
Bécancour	9	2 200,00 \$	2	1 200,00 \$	3 400,00 \$	11
Drummond	5	1 600,00 \$	2	400,00 \$	2 000,00 \$	7
Érable	1	250,00 \$	2	400,00 \$	650,00 \$	3
Nicolet-Yamaska	12	3 900,00 \$	1	200,00 \$	4 100,00 \$	13
	32	9 450,00 \$	9	2 600,00 \$	12 050,00 \$	41

<b>2021</b> <b>MRC</b>	Bibliothèques scolaires soutenues	\$	Bibliothèques municipales soutenues	\$	Total \$	Total projets
Arthabaska	6	2 450,00 \$	3	600,00 \$	3 050,00 \$	9
Bécancour	1	200,00 \$	1	200,00 \$	400,00 \$	2
Drummond	9	3 700,00 \$	4	900,00 \$	4 600,00 \$	13
Érable	4	1 800,00 \$	3	700,00 \$	2 500,00 \$	7
Nicolet-Yamaska	1	250,00 \$	3	1 150,00 \$	1 400,00 \$	4
	21	8 400,00 \$	14	3 550,00 \$	11 950,00 \$	35

<b>2022</b> <b>MRC</b>	Bibliothèques scolaires soutenues	\$	Bibliothèques municipales soutenues	\$	Total \$	Total projets
ARTHABASKA	4	1 050,00 \$	9	1 860,00 \$	2 910,00 \$	13
BECANCOUR	2	450,00 \$	5	1 000,00 \$	1 450,00 \$	7
DRUMMOND	5	1 600,00 \$	5	1 800,00 \$	3 400,00 \$	10
ÉRABLE	1	250,00 \$	4	1 200,00 \$	1 450,00 \$	5
NICOLET-YAMASKA	6	2 150,00 \$	5	991,73 \$	3 141,73 \$	11
	18	5 500,00 \$	28	6 851,73 \$	12 351,73 \$	46

<b>2023</b> <b>MRC</b>	Bibliothèques scolaires soutenues	\$	Bibliothèques municipales soutenues	\$	Total \$	Total projets
ARTHABASKA	5	1 674,28 \$	3	1 400,00 \$	3 074,28 \$	8
BECANCOUR	3	650,00 \$	4	1 600,00 \$	2 250,00 \$	7
DRUMMOND	5	1 850,00 \$	5	1 100,00 \$	2 950,00 \$	10
ÉRABLE	2	1 000,00 \$	1	200,00 \$	1 200,00 \$	3
NICOLET-YAMASKA	3	1 200,00 \$	5	1 550,00 \$	2 750,00 \$	8
	18	6 374,28 \$	18	5 850,00 \$	12 224,28 \$	36

## Liste des établissements ayant été subventionnés en 2022, classés par MRC.

*Ces établissements seront de nouveau admissibles en 2024.*

Octrois ANNÉE 2022				
Nb	Nom de l'organisme	1re	Ordre	Montant
1	Biblio mun Chesterville		mun	200,00 \$
2	Biblio mun de Tingwick		mun	200,00 \$
3	Biblio mun Notre-Dame-de-Ham		mun	200,00 \$
4	Biblio mun St-Norbert-d'Arthabaska	*	mun	200,00 \$
5	Biblio mun St-Samuel	*	mun	200,00 \$
6	Biblio P.-Rodolphe-Baril (Warwick)	*	mun	300,00 \$
7	Mun Kinsey Falls		mun	200,00 \$
8	Mun St-Louis-de-Blandford		mun	200,00 \$
9	Mun. Sts-Martyrs-canadiens	*	mun	160,00 \$
10	École Amédée-Boisvert (St-Albert)		prim	250,00 \$
11	École centrale St-Samuel		prim	200,00 \$
12	École prim N-D Assomption (Victoriaville)		prim	350,00 \$
13	École sec Ste-Anne (Daveluyville)		sec	250,00 \$
<b>MRC ARTHABASKA</b>				<b>2 910,00 \$</b>
1	Biblio mun de Manseau	*	mun	200,00 \$
2	Biblio mun Fortierville	*	mun	200,00 \$
3	Biblio mun Lemieux	*	mun	200,00 \$
4	Biblio mun St-Sylvère	*	mun	200,00 \$
5	Mun Ste-Cécile-de-Levrard		mun	200,00 \$
6	École alternative des Perséides		prim	250,00 \$
7	Centre St-Laurent (Ste-Marie-de-Blandford)		adultes	200,00 \$
<b>MRC BECANCOUR</b>				<b>1 450,00 \$</b>
1	Biblio Le Signet, St-Germain		mun	600,00 \$
2	Biblio mun Durham-Sud		mun	200,00 \$
3	Biblio mun St-Cyrille-de-Wendover	*	mun	600,00 \$

4	Biblio mun St-Guillaume		mun	200,00 \$
5	Mun. St-Eugène		mun	200,00 \$
6	École aux Quatre Vents		prim	500,00 \$
7	École du Sentier		prim	350,00 \$
8	École prim. Roméo-Salois (St-Germain)		prim	350,00 \$
9	École St-Eugène		prim	200,00 \$
10	Pavillon Laforest (L'envolée)		sec	200,00 \$
<b>MRC DRUMMOND</b>				<b>3 400,00 \$</b>
1	Biblio Madeleine-Bélanger (Princeville)		mun	600,00 \$
2	Biblio mun Henriette-Bouffard-Poulin (Inverness)	*	mun	200,00 \$
3	Biblio mun Onil-Garneau (St-Ferdinand)		mun	200,00 \$
4	Biblio mun Notre-Dame-de-Lourdes		mun	200,00 \$
5	École prim Bon-Pasteur (Lyster)		prim	250,00 \$
<b>MRC ÉRABLE</b>				<b>1 450,00 \$</b>
1	Biblio mun Aston-Jonction	*	mun	191,73 \$
2	Biblio mun Jeanne-Hébert, St-Wenceslas	*	mun	200,00 \$
3	Biblio mun Ste-Perpétue	*	mun	200,00 \$
4	Biblio mun St-Léonard		mun	200,00 \$
5	Biblio mun Ste-Monique		mun	200,00 \$
6	École Maurault (Pierreville)		prim	250,00 \$
7	École prim Curé-Brassard		prim	500,00 \$
8	École prim N-D. Assomption St-Zéphirin		prim	200,00 \$
9	CNDA		sec	350,00 \$
10	École sec Jean-Nicolet		sec	600,00 \$
11	Centre Nicolet		adultes	250,00 \$
<b>MRC NICOLET-YAMASKA</b>				<b>3 141,73 \$</b>
46	<b>TOTAL de subventions ANNÉE 2022</b>			<b>12 351,73 \$</b>

## Liste des établissements ayant été subventionnés en 2023, classés par MRC.

*Ces établissements seront de nouveau admissibles en 2025.*

Octrois ANNÉE 2023					
Nb	Nom de l'organisme	MRC	1re	Ordre	Montant accordé
1	Biblio mun Ste-Hélène-de-Chester	AR		mun	200,00 \$
2	Biblio mun Lise-Gélinas-Désilets (Ste-Clotilde-de-	AR		mun	200,00 \$
3	Ville de Victoriaville	AR	*	mun	1 000,00 \$
4	École de la Croisée (St-Rosaire)	AR		prim	224,28 \$
5	École St-Cœur-de-Marie (Tingwick)	AR		prim	250,00 \$
6	École N-D Assomption (Daveluyville)	AR		prim	350,00 \$
7	École Ste-Famille	AR	*	prim	350,00 \$
8	École sec Monique-Proulx (Warwick)	AR		SEC	500,00 \$
<b>MRC ARTHABASKA</b>					<b>3 074,28 \$</b>
1	Ville de Bécancour	Bec		mun	1 000,00 \$
2	Biblio mun Ste-Sophie-de-Lévrard	Bec	*	mun	200,00 \$
3	Biblio Raymond-Dion (St-Pierre-les-Becquets)	Bec		mun	200,00 \$
4	Biblio mun Deschailions-sur-Saint-Laurent	Bec		mun	200,00 \$
5	École Le Phare (Deschailions)	Bec	*	prim	200,00 \$
6	École Harfang-des-Neiges	BEC	*	prim	250,00 \$
7	École l'Oasis (Ste-Françoise)	Bec	*	prim	200,00 \$
<b>MRC BECANCOUR</b>					<b>2 250,00 \$</b>
1	Biblio mun Irène-Roy-Label (St-Félix-de-Kingsey)	DR		mun	200,00 \$
2	Biblio mun Wickham	DR		mun	300,00 \$
3	Biblio mun St-Bonaventure	DR		mun	200,00 \$
4	Biblio mun Anne-Marie-Doyon (St-Edmond)	DR		mun	200,00 \$
5	Biblio mun Ste-Brigitte-des-Saults	DR		mun	200,00 \$
6	Collège St-Bernard	DR		prim & sec	650,00 \$
7	École St-Félix-de-Kingsey	DR		prim	250,00 \$
8	École Christ-Roi	DR		prim	250,00 \$
9	École St-Majorique	DR		prim	350,00 \$
10	École Bruyère	DR		prim	350,00 \$
<b>MRC DRUMMOND</b>					<b>2 950,00 \$</b>

1	Biblio mun Laurierville	ER		mun	200,00 \$
2	École Sacré-Cœur	ER		prim	500,00 \$
3	École sec Ste-Marie (Princeville)	ER		SEC	500,00 \$
<b>MRC ÉRABLE</b>					<b>1 200,00 \$</b>
1	Biblio mun St-Zéphirin-de-Courval	NY	*	mun	200,00 \$
2	Mun. St-Francois-du-Lac	NY		mun	200,00 \$
3	Mun Grand-Saint-Esprit	NY	*	mun	200,00 \$
4	Mun Ste-Eulalie	NY	*	mun	200,00 \$
5	Biblio mun H.-N.-Biron	NY		mun	750,00 \$
6	École sec de la Découverte	NY		sec	500,00 \$
7	École Marquis (St-Célestin)	NY	*	prim	350,00 \$
8	École Tournesol (St-Léonard)	NY		prim	350,00 \$
<b>MRC NICOLET-YAMASKA</b>					<b>2 750,00 \$</b>
<b>36 TOTAL de subventions ANNÉE 2023</b>					
<i>18 écoles / 18 mun</i>					<b>12 224,28 \$</b>



## RAPPORT FINANCIER (par Yolande Morissette, trésorière)

L'examen des états financiers de la Fondation Raymond-Beaudet a été effectué par le Groupe RDL, société de comptables professionnels agréés. Leur conclusion indique que les états financiers produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2023.

Les résultats financiers au 31 décembre 2023 démontrent un excédent des produits sur les charges de l'ordre de 10 210 \$. Ce résultat est nettement plus positif que celui de l'exercice financier s'étant terminé en décembre 2022, lequel démontrait une insuffisance des produits sur les charges de l'ordre de 46 298 \$. On se souviendra que l'année 2022 avait été lourde de conséquences pour la majorité des portefeuilles de placement, même ceux avec un profil assez conservateur. Heureusement, les placements ont mieux performé en 2023, amenant ainsi une meilleure santé de notre portefeuille.

Selon le relevé de Valeurs mobilières Desjardins au 31 décembre 2023, le total encaisse était de 293 780 \$. Selon les états financiers, l'actif net non affecté est de 295 547 \$. Considérant que le total des dons stipulés reçus de la SSJBCQ entre 1995 et 2009 s'élevait à 321 000 \$ et que la Fondation a versé au fil des ans plus d'un quart de million de dollars, cela signifie qu'elle a maintenu une saine gestion de ses finances, en respectant les exigences qui se rattachent à son statut quant à son contingent et en maintenant des dépenses raisonnables.

Il importe ici de mentionner le don fort apprécié de 12 000 \$ de la Fondation Mgr Parenteau à la Fondation Raymond-Beaudet qui a permis de limiter les retraits de placements pour alimenter le compte courant. À cet égard, les administrateurs de la Fondation Raymond-Beaudet tiennent à remercier très sincèrement ceux de la Fondation Mgr Parenteau.

Mentionnons également le renouvellement en 2023 de l'entente avec Buropro Citation de l'ordre de 1 000 \$. Cette entente est encore effective pour 2024, mais sera à renégocier en 2025. Les administrateurs de la Fondation Raymond-Beaudet poursuivent leurs démarches afin de développer de nouvelles ententes de partenariat.

## Extraits des états financiers se terminant au 31 décembre 2023

### FONDATION RAYMOND BEAUDET INC.

#### Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Commandites	1 000 \$	- \$
Dividendes	3 825	3 494
Dons	12 000	10 000
Fonds mutuels	9 272	6 240
Gain (perte) sur variation de la juste valeur des placements	6 158	(46 565)
Intérêts	30	-
	<b>32 285</b>	<b>(26 831)</b>
<b>CHARGES</b>		
Dons	12 224	12 352
Fournitures de bureau	757	1 145
Frais bancaires	218	32
Représentation et déplacements	1 248	952
Services professionnels	7 628	4 986
	<b>22 075</b>	<b>19 467</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>10 210 \$</b>	<b>(46 298) \$</b>

## FONDATION RAYMOND BEAUDET INC.

Situation financière

Au 31 décembre	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie	3 587 \$	14 292 \$
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	293 780	274 495
	<b>297 367 \$</b>	<b>288 787 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Frais courus	1 820 \$	3 450 \$
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS</b>	321 000	321 000
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	(25 453)	(35 663)
	<b>295 547</b>	<b>285 337</b>
	<b>297 367 \$</b>	<b>288 787 \$</b>

### Administrateurs en poste au 31 décembre 2023 :

- **Colombe Lemay**, présidente
- **Lyne Bélanger**, vice-présidente
- **Yolande Morissette**, trésorière
- **Mélanie Bergeron**, administratrice
- **Sylvain Jutras**, administrateur
- **Michelle Girard**, administratrice
- **Guylaine Lavigne**, administratrice

### POSTE EN ÉLECTION lors de l'AGA 2024 : aucun

Tel que mentionné précédemment, la refonte des règlements généraux de la Fondation a permis de rendre conforme à la législation la durée des mandats des administrateurs. Les compteurs ont donc été remis à zéro en début d'année 2024, les administrateurs en poste au 31 décembre 2023 ayant été reconduits d'office.

Par la résolution 05-24 de la Fondation, voici les postes qui viendront en élection au cours des deux prochaines années :

#### 2025

Colombe Lemay  
Yolande Morissette  
Lyne Bélanger

#### 2026

Mélanie Bergeron  
Michelle Girard  
Sylvain Jutras  
Guylaine Lavigne



## INFORMATIONS GÉNÉRALES à l'intention des organismes demandeurs

La Fondation Raymond-Beaudet a été créée en 1995 par la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec. **SON MANDAT** est d'apporter un soutien financier **aux bibliothèques scolaires et municipales** situées sur son territoire afin de contribuer :

- ◆ à la valorisation de la langue française et de la littérature québécoise francophone
- ◆ ainsi qu'à la connaissance de l'histoire du Québec et de la culture québécoise.

### Critères d'admissibilité :

- ◆ L'organisme demandeur doit être un établissement scolaire (incluant les Centres d'éducation aux adultes), une municipalité ou un organisme de charité dûment enregistré.
- ◆ L'organisme demandeur doit être situé sur le territoire de la région administrative du Centre-du-Québec.
- ◆ La demande doit être faite pour garnir la bibliothèque de l'organisme demandeur.
- ◆ Les livres souhaités doivent correspondre au mandat de la Fondation Raymond-Beaudet, tel que décrit ci-dessus.
- ◆ De plus, conformément à la politique de subvention de la Fondation, un organisme ne peut recevoir un appui financier de la Fondation Raymond-Beaudet qu'une seule fois par période de deux ans. (*Ex. : Si vous avez obtenu une subvention en 2021, votre organisme redevient admissible en 2023.*)

### Politique de subvention :

La politique de subvention de la Fondation Raymond-Beaudet détermine les montants **maximums** pouvant être accordés. Ces montants sont déterminés en fonction du nombre d'élèves fréquentant un établissement scolaire ou en fonction de la population dans le cas des municipalités.

#### Bibliothèques scolaires

100 élèves et moins	200 \$
de 101 à 200 élèves	250 \$
entre 201 et 450 élèves	350 \$
entre 451 et 749 élèves	500 \$
entre 750 et 999 élèves	600 \$
entre 1 000 et 1 999 élèves	650 \$
2 000 élèves et plus	750 \$

#### Bibliothèques municipales

moins de 2 500 citoyens	200 \$
entre 2 500 et 4 999 citoyens	300 \$
entre 5 000 et 7 499 citoyens	600 \$
entre 7 500 et 9 999 citoyens	750 \$
10 000 citoyens et plus	1 000 \$

**Organismes de charité officiellement reconnus :** *La Fondation a le droit d'accorder une subvention à un organisme de charité dûment reconnu, mais n'en a pas l'obligation. Ces demandes seront donc traitées à la pièce, en tenant compte des objectifs poursuivis par l'organisme demandeur, de la clientèle visée et des disponibilités financières de la Fondation.*

### Présentation d'une demande :

**Comment présenter une demande :** Remplir le formulaire de demande d'aide financière disponible sur le site Web de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec. Il s'agit d'un PDF dynamique pouvant être rempli à l'ordinateur et **devant être transmis par courriel** aux coordonnées figurant sur formulaire de demande.

**Qui peut procéder à la demande :** La personne qui remplit le formulaire doit être dûment autorisée par son établissement pour procéder à l'achat de livres. Dans le cas des écoles ne bénéficiant pas des services d'une ou d'un technicien en documentation, le membre du personnel qui achemine la demande devrait avoir été désigné par sa direction ou l'équipe-école comme responsable des achats de livres pour son établissement.

**Joindre une soumission :** Afin que la demande soit traitée, l'organisme demandeur doit fournir une soumission détaillée, émise par une librairie reconnue du Centre-du-Québec, et sur laquelle figurent les titres des volumes désirés, la quantité et le prix. Nous vous encourageons à transiger avec Buropro Citation, partenaire de la Fondation.

**Moments propices pour présenter une demande :** Les demandes de subvention peuvent être transmises à la Fondation Raymond-Beaudet en tout temps de l'année, mais (*à moins d'avis contraire*) le 15 novembre est la date limite de réception pour un traitement de votre demande dans l'année civile en cours.